académie Reims

direction des services départementaux de l'éducation nationale Ardennes

Réseau d'Éducation Prioritaire

PASTEUR-VRIGNE-VIVIER

PROJET 2016-2020

REFONDER L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

I. Contexte

1. Contexte géographique

Le réseau d'éducation prioritaire s'étend sur les deux communes de Vrigne-aux-Bois et Vivier-au-Court. Ces deux villes se situent dans un contexte semi-rural à mi-chemin des deux agglomérations de Charleville-Mézières et Sedan., dans le bassin d'emploi à dominante industrielle « Vallée de la Meuse ».

L'ensemble des deux communes regroupent 6 510 habitants : 3 376 pour Vrigne-aux-Bois et 3 134 pour Vivier-au-court (chiffres INSEE). Cette population a tendance à décroître depuis plusieurs années.

	1999	**2007**	**2012**
Population de Vrigne-aux-Bois (hab)	3 298	3 384	3 134
Population de Vivier-au-Court (hab)	3 668	3 499	3 376
Population totale (hab)	**6 966**	**6 883**	**6 510**

Source INSEE

Le niveau social de la population décline également depuis plusieurs années et le taux de diplômés de l'enseignement supérieur long est relativement faible. La difficulté sociale est donc de plus en plus significative.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2012

	Ensemble			**Hommes**			**Femmes**		
	VAC	**VAB**	**Total**	**VAC**	**VAB**	**Total**	**VAC**	**VAB**	**Total**
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	2 265	2 497	**4 762**	1124	1 178	**2 302**	1141	1 320	**2 461**
Part des titulaires en %									
d'aucun diplôme	25,0	25,6	**25,3**	23,5	23,4	**23,45**	26,6	27,5	**27,0**
du certificat d'études primaires	11,4	13,1	**12,3**	8,4	10,0	**9,2**	14,5	15,9	**15,2**
du BEPC, brevet des collèges	6,0	6,1	**6,05**	5,2	5,6	**5,4**	6,8	6,6	**6,7**
d'un CAP ou d'un BEP	29,7	28,2	**28,9**	35,9	34,8	**35,3**	23,6	22,4	**23,0**
d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	13,3	14,4	**13,8**	13,9	14,0	**13,9**	12,7	14,7	**13,7**
d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	9,1	7,9	**8,5**	6,9	7,4	**7,1**	11,3	8,3	**9,8**
d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	5,4	4,7	**5,0**	6,3	4,8	**5,5**	4,6	4,7	**4,6**

Source INSEE

Il faut également noter l'existence d'un foyer AFTAR sur la commune de Vivier-au-Court qui favorise l'accueil d'élèves allophones sur l'école de Vivier-au-Court et le collège.

2. Contexte scolaire

a. *Le collège Pasteur*

Le secteur de recrutement du collège Pasteur couvre davantage que l'étendue du REP. Des élèves sont issus d'une école privée sise à Vrigne-aux-Bois et des communes de St Menges, Bosseval et Issancourt.
Le collège comporte une SEGPA.

Structure du collège à la rentrée 2015 :
- 4 divisions de 6ème
- 3 divisions de 5ème
- 4 divisions de 4ème
- 4 divisions de 3ème
- 4 divisions de SEGPA (1 par niveau)

A la rentrée 2015, 37 professeurs interviennent au collège (24 sont titulaires de leur poste au collège), 3 Professeurs des Ecoles et 2 Professeurs de Lycée Professionnel interviennent sur la SEGPA.

L'équipe de direction est composée de :
- Un principal
- une principale adjointe
- un directeur adjoint de la SEGPA
- une CPE
- une gestionnaire

Autres personnels :
- 2 secrétaires (direction et intendance)
- 12 personnels adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (entretien, cuisine et accueil)
- une Conseillère d'Orientation Psychologue (permanence d'un jour par semaine)
- une assistante sociale (permanence d'un jour par semaine)
- 5,5 assistants d'éducation et assistants pédagogiques
- 1 infirmière (partagée avec les écoles du secteur)
- deux services civiques
- une coordinatrice REP (½ temps rattaché à l'établissement)

b. *Les écoles de Vivier-au Court*

L'école primaire François Mitterrand de Vivier-au-Court est dirigée par un directeur déchargé de classe à temps plein. Elle se répartit sur trois sites :

- Le site « maternelle » :
  - 5 classes : 1 classe de TPS/PS, 1 classe de PS, 1 classe de PS/MS, 2 classes de MS/GS
  - 5 enseignants
  - 4 ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)
- Deux sites « élémentaires » accueillant pour l'un le cycle 2 et une ULIS Ecole, et pour l'autre le cycle 3 :
  - 9 classes : 2 classes de CP, 2 classes de CE1, 2 classes de CE2, 1 classe de CM1/CM2, 1 classe de CM2, 1 classe ULIS école (unité localisée pour l'inclusion scolaire)
  - 10 enseignants : 9 temps pleins, 1 ¼ temps

La commune de Vivier au Court abrite aussi le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) composé de :
- Un maître G
- Un maître E
- Un psychologue scolaire

c. *Les écoles de Vrigne-aux-Bois*

- L'école maternelle Jean Monnet
    - 6 classes : 1 classe de TPS/PS, 1 classe de PS, 1 classe de PS/MS, 1 classe de MS, 1 classe de MS/GS, 1 classe de GS
    - 6 enseignants + 1 décharge de direction
    - 3 ATSEM et 1 CUI-CAE
- L'école élémentaire Jean Jaurès
    - 2 classes de CP et 2 classes de CE1
    - 4 enseignantes et 1 décharge de direction
    - une enseignante supplémentaire dans le cadre du dispositif « Plus de maîtres que de classe » (PDMQDC)

- L'école élémentaire Emile Zola
    - 2 classes de CE2, 2 classes de CM1 et 2 classes de CM2
    - 5 enseignants à temps plein, 2 enseignants à mi-temps, un quart de décharge de direction
    - 1 ZIL (Zone d'Intervention Localisée)
    - 1 BFC (Brigades de formation continue)

II. Le tableau de bord

Il est apparu nécessaire de compléter le tableau diagnostic de réseau pour l'adapter aux particularités de notre situation :

- Nous avons ajouté les effectifs ULIS école et le pourcentage d'élèves d'ULIS intégrant la SEGPA (ces élèves ne résidant pas forcément sur le territoire du réseau).
- Un « tableau d'analyses » des évaluations menées par les équipes enseignantes des écoles et du collège a été réalisé afin de pointer les besoins des élèves du réseau. A noter que ces données ne sont pas forcément quantifiables, mais correspondent aux réalités de terrain observées dans les classes (cf. annexe).

DIAGNOSTIC DE RESEAU

Etablissements du R.E.P.	
Ecole(s) maternelle(s) :	***Ecole maternelle Jean Monnet de Vrigne-aux-Bois***
Ecole(s) élémentaire(s) :	***Ecole élémentaire Jean Jaurès de Vrigne-aux-Bois*** ***Ecole élémentaire Emile Zola de Vrigne-aux-Bois***
Ecole(s) primaire(s) :	***Ecole primaire François Mitterrand de Vivier-au-Court***
Collège :	***Collège Pasteur de Vrigne-aux-Bois***
Circonscription :	***Sedan***

A. Indicateurs de contexte

Ecole - Etablissement					
Années scolaires	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**
Maternelles					
Effectif total	247	230	266		
(dont Enfants de 2 ans)					
Taux de scolarisation à deux ans (année n-1)	36,4 % (VAB)		32,4 % (VAB)		
Elémentaires					
Effectif total	405	388	389		
Effectif ULIS école	13	13	13		
Effectif hors Segpa	326	310	312		
Effectif Segpa	58	58	65		
Effectif total	384	368	377		
Taux de PCS Défavorisés	73,20 %	70,40 %			
Taux de boursiers Taux III	11,05 %	12,22 %			
Indicateur de mixité sociale		6,02			

B. Indicateurs de réussite et de performance

Années scolaires	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**
Orientation					
Taux de retard fin de cycle 2 (CE2)	6,22 %	4,60 %	4,49 % (VAB)		
Taux de retard à l'entrée en 6e	14,90 %	5,20 %	9,52 %		
Taux de retard fin de cycle 3 (6ème)	14,90 %	5,20 %	8 % (a)		
Taux de retard fin de cycle 4 (3ème)	23,91 %	22,97 %	20,27 % (b)		
Taux de réussite au DNB (admis/ présents)	83,69 %	85,50 %			
Taux de réussite au CFG	100 %	92,90 %			
Taux de décision d'orientation 3e vers 2nde GT	69,20 %	67,57 %			
Taux de décision d'orientation 3e Voie Pro	24,70 %	28,38 %			
Taux de maintien 3e	2,10 %	4,05 %			
% de maintien 3e constaté à la rentrée	5,40 %	4,05 %			
% d'élèves d'ULIS constituant la SEGPA Pasteur	50,00%	19,00%	39,00%		
Evaluation					
Evaluation – CE2			(c)VAB :Fr : 63,44 % Maths: 66,1%		
			(c) VAC : Fr : 28 % Maths : 45 %		
Evaluation - 5ème					
% d'élèves maîtrisant le palier 1 du socle en fin de CE2	95,57 %	92,07 %			
% d'élèves maîtrisant le palier 2 du socle en fin de 6ème	91,13 %	88,80 %			
% d'élèves maîtrisant le palier 3 du socle en fin de 3ème	75 %	74 %			

Années scolaires	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Absentéisme					
1er degré					
Taux d'absentéisme Maternelle /an	12,55 %	11,71 %			
Taux d'absentéisme Elémentaire /an	6,05 %	6,30 %			
Nbre de dossiers d'absentéisme ouverts sur l'année (bilan fin juin)	2	3			
% de dossiers d'absentéisme ouverts sur l'année (bilan fin juin)	0,49 %	0,58 %			
2nd degré					
Taux d'absentéisme au Collège	6,40 %	6,50 %			
Nbre de dossiers d'absentéisme ouverts (bilan fin juin)	20	19			
% de dossiers d'absentéisme ouverts (bilan fin juin)	5,21 %	5,16 %			
Dispositifs d'aide					
PPRE 1er degré - Nombre	48	68			
PPRE 1er degré - *%*	11,85 %	17,52 %			
PPRE 2nd degré - Nombre	40	45			
PPRE 2nd degré - *%*	25,54 %	28,66 %			
PRE - *Nombre*					
PRE - *%*					
Elèves suiv. par le RASED (Maîtres E/G et Psychologue)- Nombre	71	78			
Elèves suiv. par le RASED - *%*	17,53 %	15,07 %			
PAP à l'entrée en 6e - Nombre					
PAP à l'entrée en 6e - *%*					

Données de septembre
Données de fin d'année

(a) Trois élèves allophones et une élève venant de Belgique

(b) Deux élèves redoublants en 3e

(c) Les évaluations CE2 étant différentes,
il n'est pas possible de donner un taux global sur le secteur

III. Les points forts et les points faibles du réseau

1. Points forts

- Taille restreinte du réseau : 1 collège, 4 écoles
- Stabilité des équipes
- Volonté des équipes éducatives de travailler collectivement
- Partenariats locaux avec le centre social, les polices municipales, le SIVOM, la gendarmerie
- Locaux confortables et entretenus

2. Points faibles

- Faible niveau de diplôme de la population
- Baisse démographique
- Paupérisation de la population
- Eloignement des structures culturelles
- Enclavement de la population
- Eparpillement des différentes structures d'enseignement du 1er degré (3 sites sur Vrigne-aux-Bois et 3 autres sur Vivier-au-Court)
- Mouvements de population importants
- Nombre de partenaires potentiels restreint

IV. Les axes prioritaires, les objectifs opérationnels et les pistes d'action possible

Les cinq axes du référentiel pour l'éducation prioritaire retenus :

1 - Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler »

2 - Conforter une école bienveillante et exigeante

3 - Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

4 - Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux (axe transversal)

5 - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative (axe transversal)

1. Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler »

L'objectif principal de cet axe est de permettre à l'ensemble des élèves d'améliorer leur compréhension dans tous les niveaux et dans tous les langages.
Pour cet axe, le comité de pilotage du REP a souhaité ne pas décliner les axes spécifiques sur tel ou tel niveau mais sur l'ensemble des cycles afin que chaque établissement et professeur puisse s'approprier les objectifs du réseau et mener ses propres actions.

Objectifs opérationnels	Pistes d'action pour la mise en œuvre	Indicateurs d'évaluation
1. Développer des compétences nécessaires à la compréhension à la production orale dans les différents champs disciplinaires.	Développer des situations d'apprentissage autour de la compréhension orale dans tous les niveaux. Mettre en œuvre des situations propices au débat et aux productions orales. Développer et solliciter la prise de parole dans des contextes variés. Mettre la maîtrise de la langue française orale au cœur des apprentissages et de façon transversale dans toutes les disciplines. Utiliser les outils numériques pour favoriser les restitutions orales (ex : mettre en place une web radio, créer des reportages audio...). Optimisation des moyens dévolus à l'Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants (UPEAA).	Evaluations de fin de cycle. Diplôme National du Brevet (DNB) : épreuves orales. Evaluations lors de prestations orales. Evaluation des dispositifs d'accompagnement mis en place. Taux de validation du niveau A1 puis A2 en langue étrangère sur les 5 compétences langagières. Aspects qualitatifs et quantitatifs des différentes actions.

Objectifs opérationnels	Pistes d'action pour la mise en œuvre	Indicateurs d'évaluation
2. Développer des compétences nécessaires à la compréhension et à la production écrite dans tous les niveaux et dans les différents langages.	Développer les compétences de lecteurs face à des types de textes de nature et de difficulté différentes. Mise en place de progressions de lecture construites avec le dispositif Plus De Maître Que De Classe (PDMQDC) pour travailler en groupe de niveau afin de différencier et de ne léser aucun niveau. Mise en place de défis lecture. Appréhender la résolution de problèmes au travers de tâches complexes basées sur des éléments du quotidien de l'élève (ex : défi maths, rencontres CM2/6ème...). Favoriser le développement de projets d'écriture différents (production de textes, comptes-rendus scientifiques, traces écrites diverses...) pour donner du sens aux apprentissages. Réalisation d'un journal de réseau.	Evaluations de fin de cycle. Diplôme National du Brevet (DNB) : épreuves écrites. Evaluations lors de différentes productions écrites. Evaluation des dispositifs d'accompagnement mis en place. Taux de validation du niveau A1 puis A2 en langue étrangère sur les 5 compétences langagières. Aspects qualitatifs et quantitatifs des différentes actions

2. Conforter une école bienveillante et exigeante

Objectifs opérationnels	Pistes d'action pour la mise en œuvre	Indicateurs d'évaluation
Evaluation Avoir une mise en œuvre concertée et cohérente de l'évaluation.	Optimiser la mise en œuvre du décret relatif à l'évaluation des acquis scolaires de façon concertée et cohérente sur l'ensemble de réseau. Décloisonner pour mieux évaluer et travailler en groupes réduits. Faire en sorte que l'élève s'approprie les différents modes d'évaluation afin qu'il soit acteur de ses apprentissages.	Continuité observée sur l'évaluation des élèves au long du parcours scolaire école-collège.
Optimiser le suivi des élèves en inter-cycles et en interdegrés	Développer des évaluations communes à l'intérieur du réseau (lecture, maths...). Faire des évaluations communes CM2, début de 6ème. Développer la connaissance des élèves à travers les commissions de liaison CM2/6ème et inter cycles.	Pièces des dossiers scolaires transmises. Suivi du tableau de bord du REP.
Accompagnement Optimiser les dispositifs d'aide, d'accompagnement et de prévention Développer des démarches pédagogiques communes	Utiliser les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) en maternelle et en élémentaire pour travailler le langage en petits groupes. Optimiser la présence de l'enseignant supplémentaire du dispositif Plus De Maître Que De Classe (PDMQDC). Optimiser l'organisation des enseignements (emploi du temps, travaux de groupes, co-interventions, tutorat...).	Efficience des dispositifs d'accompagnement.

Objectifs opérationnels	Pistes d'action pour la mise en œuvre	Indicateurs d'évaluation
<u>Accompagnement</u> Renforcer les acquisitions des compétences du domaine 2 du socle (apprendre à apprendre)	Renforcer les acquisitions méthodologiques en Accompagnement Personnalisé (AP). Mettre en place un accompagnement continu pour les élèves de 6ème. Développer les méthodes, les outils et les actions pour apprendre. Travailler en relation avec les dispositifs de CLAS (Contrat Local de d'Accompagnement à la Scolarité). Expliciter les démarches d'apprentissage : - Systématiser des pratiques rituelles de reformulation, verbalisation et explicitation des objectifs de travail ; - Veiller à l'usage et à la compréhension du discours implicite.	
<u>Bien-être / climat scolaire</u> Optimiser le climat scolaire et les conditions d'apprentissage. Développer des actions communes	Développer les dispositifs d'entraide (médiation, tutorat, coopération ...). Organiser des rencontres sportives Renforcer le rôle du conseil école/collège Concevoir des actions du CESC en inter degrés Exploiter au mieux les compétences des services civiques. Rendre le cadre scolaire plus chaleureux (ex : fresque sur les murs des établissements).	Qualité du climat scolaire, taux de punitions et sanctions au collège, signalements aux différentes instances d'accompagnement des élèves (équipe éducative, groupe de suivi contre le décrochage scolaire (GPDS))

3. Mettre en place une école qui coopère avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

Objectifs opérationnels	Pistes d'action pour la mise en œuvre	Indicateurs d'évaluation
Coopérer avec les parents :		
Veiller à la lisibilité de l'école pour les parents.	Organiser des temps d'information sur les différentes étapes de la scolarité. Associer les familles aux remises de diplômes et d'attestations. Organiser la remise des livrets scolaires en main propre.	Nombre de parents présents
Développer des outils de communication pertinents.	Créer un logo pour le réseau. Créer un journal du réseau sur le Web. Développer l'usage des Espaces Numériques de Travail (ENT).	Lisibilité des actions du REP. Perception du REP par les familles.
Asseoir et conforter le rôle des représentants des parents d'élèves.	Prévoir des temps d'échanges. Organiser une rencontre annuelle avec l'ensemble des représentants des parents des écoles et du collège. Inviter et associer les parents à des activités ou à des projets scolaires.	Climat scolaire et relationnel avec les familles. Taux de participation. Effets sur le suivi de leurs enfants.
Provoquer des rencontres positives avec les parents afin de donner une image rassurante et positive de l'école.	Organiser des temps d'accueil dans les différents établissements.	

Objectifs opérationnels	Pistes d'action pour la mise en œuvre	Indicateurs d'évaluation
<u>Coopérer avec les partenaires</u> Conforter les interactions avec les partenaires. Rendre visibles ces partenariats pour l'ensemble des acteurs et des usagers.	Conforter la communication avec les partenaires et les associer à la mise en œuvre du projet de réseau. Travailler en lien avec les Projets Educatifs Territoriaux (PEDT) du territoire du REP et l'ensemble des partenaires éducatifs locaux. Mettre en œuvre des actions avec le centre social. Favoriser le lien avec les structures relatives à la petite enfance. Porter une attention particulière aux parents des élèves allophones à travers les liens avec les partenaires (foyer AFTAR et centre social).	Bilan qualitatif et quantitatif.

ANNEXE

Outil de pilotage pour l'auto-évaluation des équipes

Axes du projet de réseau	Ce que nous avons travaillé	Ce que cela nous a demandé et ce qui nous a manqué	Efficacité (Impact sur les élèves...)	Perspectives pour les autres années
Axe 1 : Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler »				
Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante				
Axe 3 : Mettre en place une école qui coopère avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire				
Axe 4: Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux				
Axe 5 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative				